



دفتر مقام معظم رهبری  
www.leader.ir

## **L'Honorable Ayatollah Khamenei a reçu le président et les responsables de la Justice - 29 /Jun/ 2009**

Le Guide suprême de la Révolution islamique, l'Honorable Ayatollah Khamenei a tenu à rappeler, le dimanche 28 juin, lors de l'audience accordée au président et aux responsables de la Justice, le devoir essentiel qui incombe au pouvoir judiciaire, consistant à établir l'équité, dont la réalisation est liée à l'application de la loi. En allusion aux récents événements survenus dans le pays, le Guide suprême de la Révolution islamique a souligné : le règlement des affaires passe par les standards légaux. Il incombe à tous les élites, les activistes et les fractions politiques des deux parties d'éviter toute sorte de provocation et de préjudice à l'unité de la nation.

Lors de cette rencontre à laquelle assistaient aussi les familles des martyrs du 28 juin 1982, le Guide suprême de la Révolution islamique a tenu à saluer le mémoire de ces prestigieux martyrs notamment le martyr Ayatollah Beheshti. « Le trait le plus caractéristique de cet attentat était le fait qu'un grand nombre de figures saillantes, de directeurs de haut rang, de ministres, de députés et de l'élite politique du pays ont été sacrifiés à l'autel des objectifs sublimes de la Révolution et de l'Ordre islamique », a ajouté le Guide suprême de la Révolution islamique. Pour l'Honorable Ayatollah Khamenei, l'objectif des protagonistes de tels attentats était de vider la Révolution islamique de son élite et de ses personnalités érudites. « Contrairement à ce que l'ennemi s'imaginait, ces attentats n'ont pas pu porter préjudice à la Révolution islamique d'autant plus que son pilier majeur qu'est le lien du peuple avec l'Ordre, s'est renforcé davantage. », a constaté le Guide suprême de la Révolution islamique. Il a ensuite évoqué le rôle de premier plan du martyr Ayatollah Beheshti dans la Révolution islamique ainsi que son assistance incontournable dans la conception de l'appareil judiciaire du pays. « Durant ces trente dernières années, la Justice a été à l'origine de bonnes initiatives notamment durant ces dix dernières années où une éminente et érudite figure comme M. Shahroudi, en était à la tête. Il va donc de soi qu'il faut lui rendre hommage ainsi qu'aux directeurs de haut rang de l'appareil judiciaire pour tout ce qu'ils ont fait », a réitéré le Guide suprême de la Révolution islamique. Il a ensuite rappelé le devoir principal de la Justice qui consiste à établir l'équité. « C'est à l'aune de l'application de la loi que se mesure l'équité, si l'état de droit est appliqué au sein de la société, la Justice aussi sera rétablie. », a constaté l'Honorable Ayatollah Khamenei, selon qui la réalisation de la Justice est une tâche très difficile et demande des infrastructures de *software* et de *hardware*. « Outre ces infrastructures, l'instauration de l'équité au sein de la société nécessite le recours à Dieu et une ferme volonté ; un tel esprit devra se répandre dans le pouvoir judiciaire. », a souligné le Guide suprême de la Révolution islamique. « La question essentielle est le résultat du travail ; si ce résultat s'avère l'équité, nous nous sentirons fiers devant la cour divine, le peuple et nous-mêmes. », a-t-il ajouté. « Le plus difficile s'annonce là où l'autre partie figure parmi les arrogants et les tyrans prétentieux auxquels il ne faut pas céder. », a réitéré le Guide suprême de la Révolution islamique, qui a ensuite évoqué les récents événements qui sont survenus dans le pays, des problèmes que seule la loi pourra régler. « Dans ces affaires, il faut éviter de provoquer les sentiments du peuple notamment des jeunes et les mettre face à face, car, la nation iranienne, en dépit des diversités de tendances, est un peuple soudé qui a de très bonnes relations avec son Ordre. », a constaté le Guide suprême de la Révolution islamique. « Cette même présence d'envergure du peuple aux urnes traduit sa confiance en l'Ordre islamique. », a-t-il constaté. Le Guide suprême de la Révolution islamique a jugé plusamères les conséquences de l'absence de la loi que son application, avant de réitérer : Grâce à Dieu, la nation iranienne est une nation croyante, consciente et toujours sur la scène, elle n'a aucun problème avec son Ordre. Il revient donc aux élites politiques de se surveiller dans l'acte et le verbe.



Le Guide suprême de la Révolution islamique a tenu à recommander aux activistes et aux fractions politiques des deux parties de ne pas provoquer les uns les autres. « Si la nation et les élites politiques restent soudées, les tentations des suppôts internationaux du Diable et des politiciens interventionnistes disparaîtront », a rappelé le Guide suprême de la Révolution islamique, qui a ensuite souligné, en allusion aux propos interventionnistes de certaines autorités américaines et européennes concernant les affaires intérieures iraniennes : Ces dirigeants prononcent des paroles à la légère sur l'Iran comme si tous leurs problèmes ont été réglés, et il ne reste que le problème d'Iran. Alors qu'ils ignorent que là où, sur le plan politique, ils mettront pied, cela sera aux yeux de la nation souillé.

Le Guide suprême de la Révolution islamique a ensuite souligné que la nation iranienne est un peuple doué, riche en expérience. « De telles prises de position impartiales n'auront certainement qu'un résultat inverse, puisque la nation iranienne sait mieux que quiconque que, durant les huit années de la Défense sacrée, en ce moment où il faisait l'objet des crimes, où ses maisons étaient rasées par des bombes et des missiles, en ce moment où il était victime des bombes chimiques, ces Etats n'ont non seulement exprimé aucune compassion mais ils ont en plus aidé son ennemi. », a martelé le Guide suprême de la Révolution islamique. L'Honorable Ayatollah Khamenei a ensuite fait allusion aux crimes et les atrocités commis par l'Amérique et certaines chancelleries européennes à l'encontre des peuples afghan, irakien, pakistanais et palestinien. « Ces Etats sont bien loin de pitié et d'altruisme. Et le fait que maintenant ils se disent pour la nation iranienne ou certaines personnes à l'intérieur du pays, montre qu'ils suivent un objectif déterminé. Or le peuple en est conscient. », a réitéré le Guide suprême de la Révolution islamique. Au terme de ses propos, l'Honorable Ayatollah Khamenei a précisé : « Si l'union et l'esprit fort que la Révolution islamique a octroyés à la nation, sont préservés, l'hostilité de l'ennemi n'aura aucun effet et il ne parviendra jamais à porter préjudice à la nation iranienne. »

Au début de cette rencontre, le président du pouvoir judiciaire, l'Ayatollah Shahroudi a estimé la présence massive du peuple à la 10<sup>ème</sup> Présidentielle, une autre page en or ajoutée aux annales de la démocratie religieuse. Il a ensuite présenté ses félicitations à l'occasion de la reconduction de M. Ahmadinejad à son poste avec la voix massive du peuple. L'Ayatollah Shahroudi a aussi tenu à saluer les propos du Guide suprême de la Révolution islamique aux sermons de la prière du vendredi de Téhéran, avant de présenter le bilan du pouvoir judiciaire durant ces dix dernières années. Le président du pouvoir judiciaire a rendu hommage à la mémoire des martyrs du 7 tir (28 juin) notamment au martyr Ayatollah Beheshti. Il a ensuite cité sommairement les démarches effectuées, et a mentionné l'élaboration des politiques à long terme de la Justice et le progrès judiciaire, la réforme de la procédure judiciaire et des infrastructures de l'appareil judiciaire, et la mise en place au sein du pouvoir judiciaire, d'un système où le programme sera axial. « La réforme des politiques pénales, de la décarcéralisation et la déjudiciarisation, sur le fond de l'emploi des instances semi-judiciaires et civiles, la réduction de la longueur de procédure, l'élaboration des politiques de la santé juridique et judiciaire, la propagation de la culture de consultation d'un avocat, l'exploitation de la technologie informatique et des logiciels globaux dans la procédure judiciaire figurent parmi tant d'autres, des travaux effectués au sein du pouvoir judiciaire. La promotion du statut des droits civiques des citoyens, la promotion du niveau de la formation scientifique et didactique des juges et du personnel, la promotion des systèmes de supervision du travail des juges et du personnel, l'amendement des lois et des règlements, l'institutionnalisation des procédés censés répondre à ceux qui demandent justice via le système des rencontres populaires sont d'autres cas que l'Ayatollah Shahroudi a évoqué dans son rapport.